

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 AOÛT 2020 EN VISIO CONFÉRENCE**

### **Compte Rendu**

Nombre de clubs présents en visio-conférence : 41 sur 114

Nombre de voix : 163 sur 424

Ouverture de l'Assemblée Générale à 14 heures 30 par le Président, Thierry ALBERTIN.

M. ALBERTIN s'excuse de proposer cette Assemblée Générale en visio-conférence avant l'Assemblée générale du 31 octobre prochain, mais la loi stipule que les comptes de l'année 2019 doivent être votés avant le 30 septembre 2020.

Il explique le déroulement de cette réunion avec la façon de voter.

### **BILAN FINANCIER 2019**

Le trésorier expose son bilan.

Recettes : 596 327.71 € - Dépenses : 610 632.64 € - Résultat déficitaire de 14 304.93 €

Au niveau du pôle de BOULOURIS, remarque sur une nouvelle ligne (divers stages COM) ; il s'agit de l'organisation d'un stage de préparation ainsi que la compétition « coupe de l'outre-mer ».

Important : le coût du pôle espoir à la Ligue : 20 000.00 €.

Au niveau du suivi des jeunes : 47 000 € dépensés pour 30 000 € de recettes sur les stages ; augmentation des aides individuelles, 22 600 € de déplacements contre 13 500 € budgété.

Au niveau des formations : elles sont excédentaires de 1 800 €, comme prévu sur le budget.

Deux remarques au niveau des charges et développement :

- Le départ d'Éric LABRUNE a impliqué la non-organisation des stages d'été et sport santé.
- La dépense dans la ligne divers évènementiels concerne les championnats de France qui se sont déroulés à ANTIBES.

Au niveau des produits développement : différence entre l'aide FFTT (7 500 € budgété contre 1 344 € reçue) concerne les interventions d'Éric LABRUNE. Avec son départ, le budget n'a pas été utilisé.

Les Commissaires vérificateurs M. LEVEAU et M. TAMBRUN donnent leur quitus.

☞ Le bilan est adopté à l'unanimité.

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 163 voix

## PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET 2020

Le trésorier expose son budget prévisionnel.

Pour faire suite au départ d'Olivier SKENADJI, Thierry ALBERTIN a demandé une compensation financière à la FFTT. Celle-ci a été accordée et commencera en 2020. Une ligne de 30 000 € a été ajoutée.

Pôle de BOULOURIS : il a été budgété sur une base de 8 stagiaires.

Des rubriques ont été ajoutées : coordination, fonctionnement de l'ETR. A noter l'augmentation importante des budgets formation. Une augmentation importante a été mise aussi pour des actions féminines (8 500 €).

Baisse des aides sur les interventions dans les prisons, idem sur les postes sport santé.

Le budget évènementiel est toujours présent (10 000 €) pour des projets nationaux et internationaux. Augmentation du budget vie sportive et compétitions depuis le redécoupage des régions, car la Ligue organise deux tours de critérium « Nationale 2 ».

Baisse des recettes : il semble raisonnable de penser à une perte du nombre de licences.

Apparition d'une ligne provision en prévision du départ à la retraite de la secrétaire administrative (indemnité de départ à la retraite par rapport à l'ancienneté). C'est une obligation comptable.

Il n'y a pas de question, le budget est donc soumis au vote :

- ↳ Le budget est adopté à la majorité
- Contre : 0 – Abstention : 2 voix – Pour : 257 voix

## VOTE DES TARIFS

Pour faire un effort, et pour donner suite à la COVID-19, il a été décidé en conseil de Ligue le gel des tarifs pour la saison 2020/2021.

Aucune question n'a été posée.

- ↳ Les tarifs modifiés sont adoptés à l'unanimité.
- Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 259 voix

## PRÉSENTATION ET VOTE DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS

Renouvellement des personnes : M. LEVEAU (TT SIX FOURS) et M. TAMBRUN (EPP FAYENCE)

- ↳ Ils sont élus à l'unanimité.
- Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 259 voix

**Clôture de l'Assemblée générale. Thierry remercie les personnes qui se sont connectées.**

**Le Président,  
Thierry ALBERTIN**



**Le Secrétaire Général,**

PIETRI Antoine

